



Emmaüs Epargne Solidaire
Mouans-Sartoux

Donner du sens à votre épargne

Dossier de presse 2023

fair.

A la découverte de la finance à impact social

La finance à impact social... Arthur, ça lui dirait bien mais pour être sûr de tout comprendre et de faire les bons choix, il a demandé à sa tante Laura, professeur d'économie calée sur le sujet, de lui en dire plus.



Arthur



Laura

Arthur : J'ai une vague idée mais est-ce que tu pourrais me dire ce que c'est exactement que la finance à impact social ? Et à quoi ça sert ?

Laura : C'est une façon d'épargner qui te permet à la fois de faire fructifier ton argent, comme avec un produit d'épargne classique, mais surtout de participer aux grands enjeux de société. Tu peux ainsi reprendre le contrôle de ton épargne et donner du sens à tes placements, en finançant concrètement des projets solidaires, sur le plan environnemental et social : soutenir la création d'emplois, faciliter l'accès au logement des personnes en difficulté, contribuer à la production d'énergie verte, au développement de l'agriculture biologique, accompagner l'entrepreneuriat dans les pays en développement, etc.

En cela, la finance à impact social répond aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Des résultats concrets*

38 758 emplois soutenus
1 212 ha d'agriculture biologique mis à disposition dans l'année, soit 849 terrains de football
5 904 foyers en énergie renouvelable approvisionnés
1 619 personnes relogées
4,6 millions de personnes pauvres (dont 3,2 millions en Afrique) bénéficiaires de services essentiels

Arthur : Mais comment, et à qui est versé l'argent ?

Laura : Les banques, assurances et mutuelles assurent la gestion, et/ou la commercialisation de produits solidaires et acheminent l'argent collecté vers les acteurs de terrain - associations, sociétés coopératives, foncières, clubs d'investisseurs... - qui, grâce à cette épargne, financent des projets à impact social. D'autres acteurs peuvent aussi collecter directement des fonds.

Arthur : Est-ce que la finance à impact social c'est comme l'Investissement Socialement Responsable (ISR) ?

Laura : Tu as raison de poser la question car il ne faut pas confondre les deux concepts. L'ISR est une méthode de sélection des entreprises cotées en Bourse, selon leur performance financière et l'appréciation de leur comportement éthique, social et environnemental. La finance à impact social va plus loin et a un engagement encore plus fort car les entités financées sont choisies en fonction de leur réelle utilité en matière de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale, de développement durable, etc. Autre différence, ces structures ne sont pas cotées en Bourse.

Arthur : J'ai l'impression que la finance solidaire et à impact social se développe de plus en plus non ?

Laura : Oui c'est vrai. C'est une tendance de fond qui s'installe. Les chiffres le prouvent. Toutefois, l'investissement à impact social ne représente encore seulement que 0,42 % du patrimoine financier des Français. L'objectif est d'atteindre 1 % à terme.

2021 : année record pour la finance solidaire

1,2 million de nouvelles souscriptions d'un placement solidaire
5,1 milliards d'euros supplémentaires déposés
Encours total de 24,5 milliards d'euros soit +26 % sur un an
> 4,3 millions d'euros de dons à des associations et 699 millions d'euros de financement solidaire pour soutenir des projets à vocation sociale et environnementale

Arthur : Si je comprends bien, il y a encore du chemin à parcourir mais cela semble être une vraie demande de la part des citoyens...

Laura : Absolument. Aujourd'hui, les gens pensent au bio quand ils font leurs courses, ils veulent des énergies plus vertes, sont conscients de l'impact de leurs actions sur la planète et les générations futures. Et ça commence à devenir la même chose avec les placements. On veut aussi que notre épargne soit plus solidaire.

Arthur : Comment je fais pour épargner ?

Laura : C'est simple, tu as 3 canaux possibles.

- **L'épargne salariale**, qui aujourd'hui représente plus de 50% des fonds de l'épargne solidaire, soit 14,1 milliards d'euros. Quand ton entreprise te verse de l'argent dans le cadre de l'intéressement, la participation, etc., tu peux le placer sur un plan d'épargne entreprise (PEE) ou plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCOL). Aujourd'hui, les entreprises ont l'obligation de proposer au moins un fonds solidaire parmi les fonds proposés.

- Les **banques et assurances**. Ces entités agissent via deux mécanismes :
 - o l'investissement solidaire : les sommes déposées sur le produit d'épargne solidaire choisi vont être utilisées pour financer des activités à forte utilité sociale et/ou environnementale, sous forme de prêts ou d'apports en fonds propres.

- o le partage : tout ou partie de la performance du produit solidaire choisi est versée sous forme de don aux associations partenaires du produit d'épargne.

- La **prise de capital (actionariat) dans des entreprises solidaires**. Tu investis dans une entreprise qui a une utilité sociale et environnementale avérée et que tu as choisie. Ainsi, en devenant actionnaire, tes actions... font de bonnes actions !

Arthur : Banque, assurance... quels produits choisir ? Ce n'est pas évident, surtout la première fois.

Laura : Tu peux t'orienter vers des contrats d'assurance vie, des livrets d'épargne, des organismes de placement collectif (OPC), des comptes à terme. Ces derniers sont des comptes épargne qui offrent un taux d'intérêt élevé, à condition que les sommes versées restent bloquées pour un certain temps.

Avec ce type de produit, tu dois reverser au moins 25 % des intérêts que tu perçois à une association de ton choix. Pour te lancer, tu peux aussi commencer par un Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) avec ta banque. Les sommes reversées sont moindres mais c'est un moyen facile de mettre un pied dans la finance à impact social.

La finance solidaire, c'est une façon d'épargner
qui permet de faire fructifier son argent tout
en participant aux grands enjeux de société.

Arthur : Comment est-ce que je peux être sûr que mon argent soutient bien des projets à impact social ?

Laura : Grâce aux labels, et notamment au label Finansol.

Label Finansol : gage de confiance et de crédibilité

Ce label, créé en 1997, permet d'attester du caractère solidaire d'un support d'épargne ou d'un placement financier. En revanche, il ne labellise pas une association, une entreprise ou un établissement financier dans son ensemble. Attribué par un comité d'experts indépendants issus de la société civile, il assure que votre épargne contribue réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale. Il atteste également de l'engagement de l'intermédiaire financier à vous donner une information fiable sur le produit labellisé et les activités soutenues. Son attribution s'appuie sur :

- des critères de solidarité :
 - o tout ou partie de l'argent placé est affecté au financement d'entreprises solidaires
 - o au moins 25 % des intérêts sont versés de façon régulière par l'épargnant sous forme de don à des organismes bénéficiaires.
- des critères de transparence et d'information : informer les épargnants et souscripteurs sur tout produit labellisé, etc.

En savoir plus : <https://www.finansol.org/pourquoi-un-label/>

Arthur : C'est super pour plus de solidarité et d'inclusion, mais moi j'y gagne quoi ?

Laura : Tu peux bénéficier d'allègements d'impôts. Quand tu optes pour un placement de partage via ta banque (OPC, compte à terme, etc.), 66 à 75 % de la somme versée à des entités solidaires peut être déduite de ton impôt sur le revenu.

Avec ton épargne salariale, les sommes investies et les intérêts sont exonérés d'impôts à condition de les placer au moins 5 ans sur le PEE et jusqu'à la retraite pour le PERCOL.

Enfin, si tu investis dans une entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), tu peux avoir une réduction de l'impôt sur le revenu, équivalant à 18 % ou 25% de ta souscription selon l'entreprise solidaire que tu as choisie. Bon ça peut paraître un peu compliqué comme ça, je te ferai un cours particulier si tu veux. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que ce type de placement est avantageux sur le plan fiscal.

Arthur : Ah oui c'est intéressant ! Et côté rentabilité ?

Laura : Certains produits financiers se défendent très bien par rapport à la moyenne du marché. Un point important à retenir : les produits solidaires ont tendance à mieux supporter les crises. Comme ils intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ils ne portent pas sur des produits risqués, ils sont moins sensibles aux aléas économiques.

Tu pourras te renseigner et comparer. Bon, j'espère que je t'ai aidé à y voir plus clair.

Arthur : Tout à fait, merci Laura ! Il ne me reste plus qu'à aller voir ma DRH et de prendre rendez-vous avec mon banquier !



FAIR, acteur d'un monde plus solidaire

FAIR, c'est quoi ?

fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

FAIR est née du rapprochement des associations Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et de l'iLab (Impact Invest Lab), plateforme associative d'expérimentation et de développement de l'investissement à impact social. Parce que la finance solidaire et inclusive constitue en France l'avant-garde de la finance à impact, c'est naturellement que ces deux organisations ont mutualisé leurs forces, en faveur d'une finance inclusive. Le nom FAIR, pour Financer, Accompagner, Impacter, Rassembler, a été choisi pour affirmer les racines solidaires et éthiques de ce nouveau réseau.

Des atouts complémentaires

Les deux associations ont de nombreux atouts : une expérience unique en Europe avec le label Finansol, une implication forte dans les réseaux internationaux, une expertise reconnue sur les contrats à impact social, et un réseau de praticiens fédérant des entreprises sociales ouvrant leur capital, l'ensemble des grands réseaux bancaires et des sociétés de gestion, des assureurs, des experts et spécialistes, de grandes ONG actives dans la solidarité internationale, des réseaux, des universités et des grandes écoles, et des acteurs structurants comme la Caisse des Dépôts.

« Notre ambition : être la référence sur le marché de la finance à impact social »

Frédéric Tiberghien, Président

« FAIR aspire à une **économie qui replace la personne au centre de son développement et agit**, en France et à l'international, **pour une finance inclusive au service d'un meilleur impact social et environnemental**. A cet effet, elle mobilise les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels, s'appuyant sur l'engagement citoyen et l'innovation financière. FAIR va ainsi s'inscrire dans les champs de la finance, de l'impact, de l'inclusion, de l'engagement citoyen afin de **promouvoir des sujets et des projets qui préparent le monde de demain**, s'inscrivent dans la durée et assurent une parfaite continuité entre le passé et l'avenir.

Se positionner comme un acteur ouvert à tous les praticiens (et pas uniquement aux acteurs financiers) devrait **faire progresser l'ensemble de notre secteur** : les ressources apportées par les épargnants individuels et celles mobilisées par les investisseurs institutionnels, les financements aux projets d'utilité sociale qui se développent sur les territoires, l'innovation financière grâce aux partages de pratiques et aux capacités d'expérimentation de nos membres. Tout ceci appuyé par une **forte capacité de sensibilisation**, de décryptage et d'études ainsi qu'une vraie volonté de faire évoluer le cadre réglementaire. Nous espérons attirer bientôt de nouveaux membres pour **renforcer notre collectif d'acteurs engagés** dans l'action et la promotion d'un investissement à impact exigeant ! »



Chiffres clés

150 adhérents
22 collaborateurs
187 produits labellisés Finansol
représentant un encours de 24,5 Mds €
11 contrats à impact accompagnés
25 études et publications disponibles

Patrick Sapy, Directeur de FAIR

« Nous souhaitons promouvoir une finance au service de l'économie réelle, au service de la personne et des territoires et en faisant preuve de pédagogie par l'exemple. Nos meilleurs atouts, ce sont les épargnants qui se mobilisent pour apporter des ressources, les acteurs financiers qui créent des produits et des pratiques nouvelles et surtout les projets d'utilité sociale et les entreprises dans lesquelles cette finance s'incarne. »

Tous engagés



Isabelle Guénard-Malaussène, Présidente du Comité du label Finansol, Experte financière et spécialiste en finance durable – Présidente de Finance@Impact

« Je me réjouis du rapprochement naturel entre Finansol et l'ILLab, témoignant de la souplesse et de l'ouverture de ces acteurs de référence, au service d'une finance de terrain, humaine, efficace et engagée. La mise en commun de l'expérience concrète de l'ILLab sur les nouveaux outils financiers à impact social et du rôle actif de Finansol dans le rayonnement de la finance solidaire nous donne un nouvel élan. »

Thierry Sibieude, Directeur de l'Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Social à l'ESSEC Business School et Président du Conseil scientifique de FAIR

« La naissance de FAIR marque un cap important avec le regroupement de forces et d'énergie pour promouvoir et développer une finance avec des acteurs engagés au service de l'impact. Il s'agit de contribuer à une généralisation d'une finance ancrée dans l'économie réelle et qui rend possible une transformation des entreprises et de la société pour un monde plus durable, plus solidaire et plus inclusif. »



Laurent Chéreau, Responsable communication et administration de la SIDI, Secrétaire général de FAIR

« La fusion réussie de Finansol et l'iiLab, c'est d'abord l'union de deux collectifs d'acteurs qui œuvrent avec exigence au développement d'une finance plus responsable, plus vertueuse et plus solidaire. Désormais réunis dans FAIR, nous renforçons nos moyens, nos outils, notre visibilité et notre ambition pour mettre la finance au service d'une transition écologique et solidaire qui est plus que jamais nécessaire. Avec FAIR, nous affirmons que cette transition est possible, et qu'elle est déjà engagée ! »

Jean-Paul Courtois, Directeur Général Délégué du Crédit Coopératif et Administrateur de FAIR

« Aujourd'hui plus que jamais, à l'heure où s'accroissent les transitions écologiques, sociales, démocratiques, il était devenu évident qu'il fallait unir le dynamisme de la finance solidaire aux nouvelles impulsions et responsabilités de la finance à impact positif. C'est bien pour cela et pour contribuer à construire collectivement ce monde meilleur que nous avons créé FAIR. »



Marie-Geneviève Loys-Carreiras, Responsable Investissements Solidaires chez BNP Paribas Asset Management, Administratrice de FAIR

« Avec FAIR, nous continuerons de défendre et de faire évoluer les meilleures pratiques, à favoriser la transparence pour les investisseurs et pour les associations et entreprises financées. »

Alice Rosado, Directrice Générale Adjointe de l'Adie, Administratrice de FAIR

« À l'Adie, nous démontrons au quotidien, via nos microcrédits accompagnés, que la finance solidaire et à impact peut être un formidable vecteur d'inclusion sociale, économique et financière. Nous sommes donc heureux de poursuivre notre engagement au sein du nouveau collectif FAIR afin d'accroître ensemble la visibilité de la finance solidaire, de la développer et de convaincre de sa pertinence et de sa force. »



fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

VOS INTERLOCUTEURS

FAIR

Lenaig Naudais

Responsable communication

06 66 53 50 86 / presse@finance-fair.org

Agence Wellcom

Milène Cormier / Charlotte Filaudeau

01 46 34 60 60 / fair@wellcom.fr

www.finance-fair.org